8231 - Poser un exemplaire du Coran sur le ventre du mort… Est-ce que le temps de la présentation des condoléances est limité ?

question

Comment juger la récitation du Coran au profit d'un mort et le fait de poser un exemplaire de ce livre sur le ventre du défunt ? Est-ce que le temps de présentation des condoléances est limité à trois jours ? Nous espérons votre éclairage. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La récitation du Coran au profit du mort ou sur sa tombe ne repose sur aucun fondement valable. Ce n'est pas institué. C'est plutôt une innovation (blâmable). Il en est de même du fait de poser un exemplaire du Coran sur le ventre du mort. Cela ne repose sur aucun fondement puisqu'il n'est pas institué. Certains hommes de science se sont contentés de mentionner la possibilité de mettre un morceau de fer ou un objet quelconque sur le ventre du mort afin qu'il ne se gonfle pas.

Quant au temps de présentation des condoléances, il n'est pas limité à des jours fixés ; il commence dès la sortie de l'âme et avant la prière faite pour le mort, et se prolonge après celle-ci. La loi purifiée ne lui fixe aucune limite ; les condoléances peuvent être présentées jour et nuit, à la maison comme dans la rue, à la mosquée comme au cimetière et dans d'autres endroits. Allah est le garant de l'assistance.